

À la réunion informelle de Vancouver, les participants feront part de leurs attentes à l'égard de la Conférence ministérielle de Singapour.

« Il est primordial d'avoir un système commercial multilatéral dynamique si l'on veut respecter les priorités économiques nationales de chacun des membres de l'OMC, a dit M. MacLaren. Le Canada s'est fait le défenseur de l'OMC au moment de sa création en faisant valoir que cette institution allait superviser le fonctionnement du système commercial mondial. Nous collaborons avec nos partenaires commerciaux pour continuer de renforcer cette organisation vitale et veiller à ce qu'elle soit en mesure de faire face aux défis commerciaux du XXI^e siècle. »

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874